

Compte-rendu du conseil municipal du lundi 8 janvier 2018

Présents : BON Hélène, BERNARDO Carine, CHOULOT Alain, LACOMBE Myriam, LHAUCINE Yvan, MICHELET Dominique et VINCENT Jérôme.

Excusé : Mr PACCARD Raphaël.

Secrétaire de séance : Mr LHAUCINE Yvan.

En préambule du conseil Mr Pierre ESCHBACH présente l'étude de faisabilité du projet de chaufferie bio-masse communal. Celle-ci met en avant que nous devons améliorer l'isolation thermique du bâtiment les points principaux à corriger sont les huisseries et le doublage des murs extérieurs.

1) **Validation des précédents comptes-rendus.**

Le conseil valide les comptes-rendus des conseils municipaux des 4 et 14 décembre 2017.

2) **Choix d'un maître d'œuvre pour les travaux d'eau potable.**

En vue des travaux d'entretien et de rénovation du réseau d'eau potable restants sur la commune, le conseil a décidé de lancer un appel d'offres pour sélectionner un bureau d'étude qui serait chargé de lancer une consultation pour le projet de rénovation du réseau d'eau potable.

Les entreprises ayant répondu sont le Cabinet Merlin, le SIDEC, Verdi et ICEA.

Devant la disparité des propositions reçues, le conseil municipal demande la création d'un groupe de travail qui sera chargé de comparer chaque proposition de manière à ne pas avoir à sélectionner un bureau d'étude uniquement sur le critère «prix».

3) **Intégration des plans d'eau potable par le SIDEC.**

Dans le cadre de la mise à disposition de service, le conseil municipal valide à l'unanimité la numérisation des plans du réseau d'eau communal (actuellement sur papier) pour un montant de 690 € HT, par les services du SIDEC.

4) **Délibération permettant de mandater les dépenses d'investissement en début d'année.**

Le conseil municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des dépenses inscrites au budget primitif 2017.

5) **Nomination des garants de la forêt.**

Le conseil municipal valide les trois garants de la forêt ainsi : Messieurs José DECHAUME, Abel REGUENGO et Alain CHOULOT.



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Mayor or a council member.